

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-138-1908 Mutation.

n° 74-138-1908

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 avril 1908

Numéro JO

n° 138 du 01/05/1908

Date du numéro

1 mai 1908

TEXTE INTÉGRAL

M. le Docteur Duvard, Médecin Aide-Major de 1re classe des Troupes Coloniales, en instance de congé de convalescence, est autorisé à rentrer en France avec Madame Duvard sa femme et leur enfant par le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 4 mai 1908.